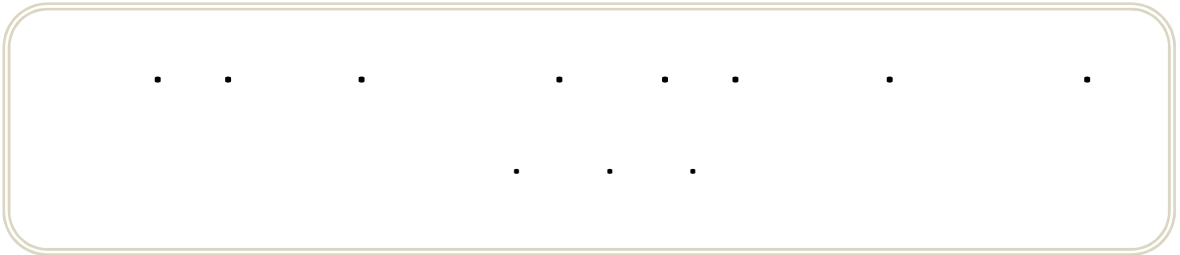


⊙ · ⊙ ⊙ · ⊙ · ⊙
· ⊙⊙ ⊙ · ⊙⊙ ⊙ · ⊙⊙ ·
3 · ⊙ · ⊙ ⊙⊙⊙

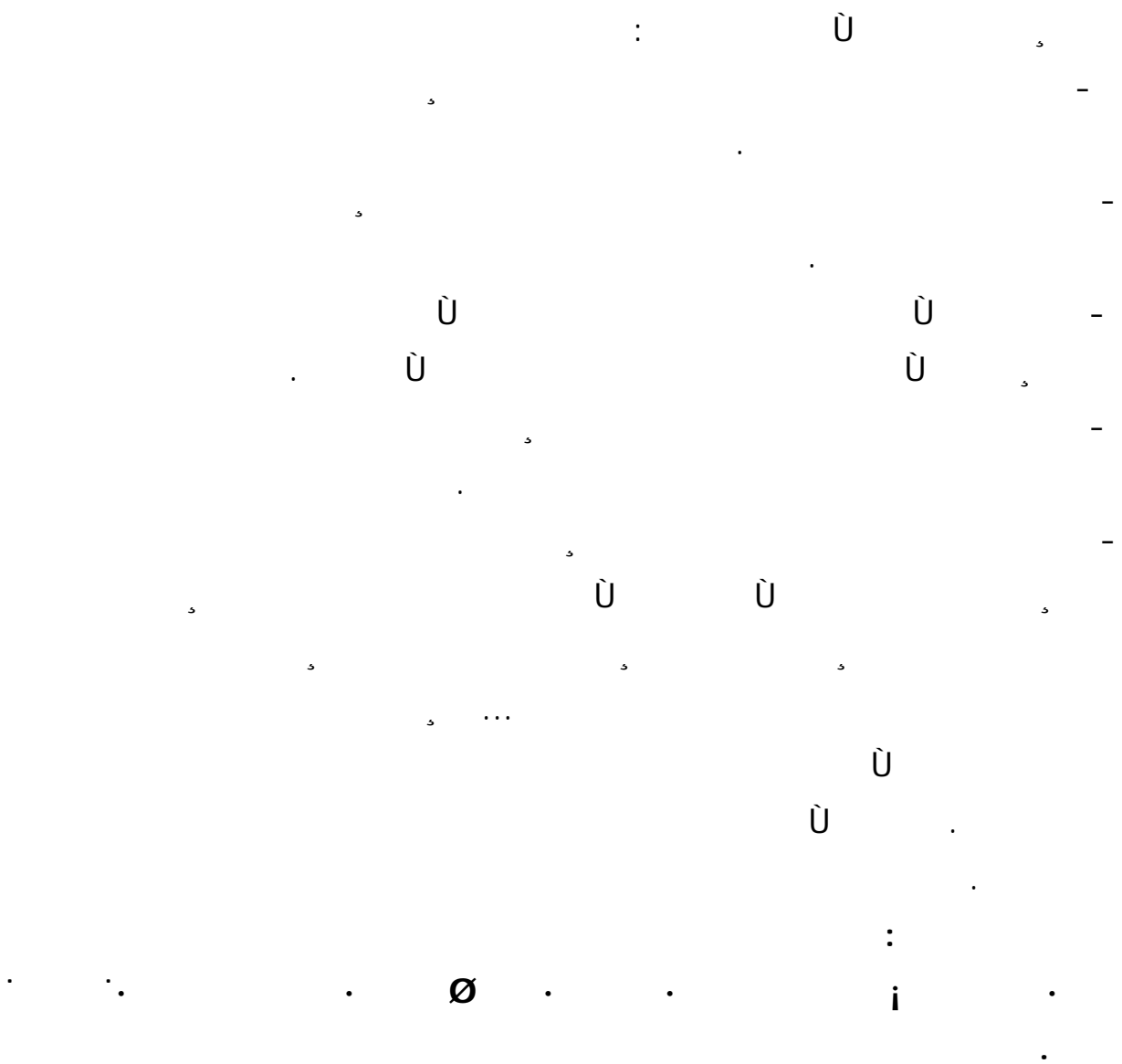


	·	·
	f l t ·	· · ·
	f l t · ·	· ·
	f l t · ·	·

فهرس المحتويات

-	
58-2	. . . :Ø Ø
23-3	. . . Ø . . . :Ø .
9-3	. . . :Ù .
16-9
23-16
58-24
41-24 :Ù .
43-41 : . . .
54-43 : . . .
58-54 : . . .
113-61 Ø
95-62 :Ø .
67-62 :Ù .
81-67 Ù
91-82 : . . .
95-91 Ù
113-95 : . . .
101-96 :Ù .
105-101 : . . .
113-105 : . . .
142-115 Ø fl Ł
133-115 :Ø .
119-115 :Ù .

129-119	Ù
133-129	Ù
142-134	Ù
136-134	Ù
137	Ù
142-138	Ù
146-144	



Résumé/Abstract

Après une étude d'analyse effectuée à l'échelle de la wilaya de Constantine A l'instar de toutes les communes algériennes, les communes de la wilaya de Constantine souffrent d'une dégradation constante de l'environnement au niveau local.

Cette situation est la conséquence de plusieurs facteurs.

L'incapacité financière des communes créées lors du découpage administratif de 1984.

Les communes ne reçoivent pas de la part de l'état les mêmes volumes d'investissement. Elles n'ont pas les mêmes capacités à gérer leurs ressources financières. Les communes ayant souffert le plus de cette situation de déficit financier sont Ben Badis, Messaoud Boudjeriou, Béni Hmidène et Ain Abid.

Si les ressources financières sont relativement modestes pour l'ensemble des communes, la part allouée à l'environnement est elle aussi très faible. Les communes restent toujours tributaires du financement extérieur (P.C.D., F.C.C.L., autofinancement, etc...).

Les impôts et taxes liées à l'environnement ont un rendement faible pour les communes par comparaison avec la part de l'état.

Les ressources financières allouées à l'environnement sont relativement faibles au niveau national. Le faible budget alloué à la protection de l'environnement au niveau de la wilaya de Constantine, a rendu difficile la mise en oeuvre de solutions efficaces en particulier pour la gestion des déchets urbains solides (ordures ménagères), la gestion des eaux usées, la lutte contre les décharges sauvages, la vétusté du réseau d'A.E.P., et d'assainissement, et la rareté des espaces verts.

A ceci s'ajoute l'absence de conscience vis-à-vis de l'écologie et de l'environnement qui résulte de la faiblesse des associations. Tous ces facteurs sont les causes de l'incapacité de la commune à jouer son rôle d'une façon générale et en particulier à protéger l'environnement.

Mots-clés.

Environnement, décentralisation, développement durable, budget, financement local, collectivités locales, politique publique de l'environnement....